



Évaluation externe du projet
**« Renforcement des capacités d'acteurs non étatiques engagés dans
la promotion de l'éducation préscolaire non formelle dans les
communautés périurbaines défavorisées du Burkina Faso et du
Cambodge, 2011 - 2015 »,
réalisée avec l'appui du F3E, pour Enfants & Développement**

Synthèse du rapport final – 388 Ev E&D

Mars 2016

Manuel Cerutti – étude - accompagnement - conseil
La rouille Quartier la mairie
04870 Saint Michel L'observatoire
0771054520

manuel.Cerutti@gmail.Com

Evaluer • Echanger • Eclairer

F3E • 32, rue Le Peletier 75009 Paris, France • T 33 (0) 1 44 83 03 55 • F 33 (0) 1 44 83 03 25 • f3e@f3e.asso.fr • www.f3e.asso.fr
Association loi 1901 • Organisme de formation professionnelle n° 1 175 33 664 75 depuis le 30/06/2000 • N° Siret : 410050678 00029 • Code APE : 913 E

« Ce rapport ne reflète que l'opinion de l'expert chargé de l'évaluation, qui n'est pas nécessairement la conclusion d'E&D, de ses partenaires Krousar Yoeung et l'ASECD, ou du F3E »

L'évaluateur tient à remercier E&D et ses équipes au Cambodge et au Burkina Faso qui ont très bien organisé la mission, pour leur disponibilité et leur implication aux différentes étapes de la mission. L'évaluateur remercie particulièrement les partenaires (Krousar Yoeung et l'ASECD), les comités de gestions et de soutiens, les enseignants, les parents, tous les représentants des autorités locales qui se sont rendus disponibles pour la réalisation de cette évaluation.

Sigles

AGR : Activités génératrices de revenus

AME : Association des mères d'élèves

ANE : Acteurs non étatiques

ASECD : Association de soutien aux enfants en circonstances difficiles

CCEB : Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Éducation de Base

CEEP : Centre d'éveil et d'éducation préscolaire

CIP : Plan d'investissement communal

COGES : Comité de gestion

CSP : Conseil de soutien préscolaire

DTMT : Équipe technique de supervision du district

E&D : Enfants et Développement

EJE : Éducateur de jeunes enfants

EMC : École maternelle communautaire

EMP : École maternelle privée

ES-BF : Enfants du Sahel Burkina Faso

KRY : Krousar Youeng

MASSN : Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale

MENA : Ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation

MOYES : Ministère de l'Éducation de la jeunesse et des sports

NECCD : Réseau d'acteurs du soin et du développement de la petite enfance

ONG : Organisation non gouvernementale

PE : Petite enfance

PDS : Président délégué spécial

PDSEB : Plan de développement stratégique de l'éducation de base

PTF : Partenaires techniques et financiers

TDR : Terme de référence

1. FICHE RÉSUMÉE

- **Programme :** « Renforcement des capacités d'acteurs non étatiques engagés dans la promotion de l'éducation préscolaire non formelle dans les communautés périurbaines défavorisées du Burkina Faso et du Cambodge, 2011 – 2015 »
- **Budget :** 2 519 253 Euros
- **Bailleurs principaux :** Union Européenne et AFD
- Période de mise en œuvre : du 1^{er} août 2010 au 31 mars 2016
- Période de la mission d'évaluation : Novembre 2015 – mars 2016
- Évaluateur externe : Manuel Cerutti

Analyse globale des deux pays par rapport aux critères classiques d'évaluation :

Impact :

Cambodge : L'impact sur les bénéficiaires est palpable. Les EMC (écoles maternelles communautaires) sont autonomes et pérennes. Les écoles sont implantées en zones périurbaines là où les familles sont particulièrement vulnérables. Le taux de fréquentation est de 34 %. Les familles et les enfants se sont approprié la dynamique impulsée par les EMC. Les monitrices sont formées et témoignent du sentiment d'appartenance au corps professionnel. Les CSP (Conseil de soutien préscolaire) assurent la gestion de manière durable des EMC. L'autonomie financière est assurée par la prise en charge des salaires des monitrices par les communes (CIP : plan d'investissement communal)

Burkina Faso : Le retard pris au démarrage du projet, le contexte des événements au Burkina Faso, le changement de partenaire ont ralenti le processus d'autonomisation des CEEP (centre d'éveil et d'éducation préscolaire). Les CEEP seront autonomes financièrement dès le premier trimestre 2016, avec l'affectation des Educateurs de l'Etat, et la signature de la convention de rétrocession entre les mairies et les CEEP.

Pertinence et cohérence :

Dans les deux pays, le projet est jugé « remarquable » de la part des acteurs de la petite enfance (PE), des ONG, et des autorités locales. Remarquable dans le choix des zones où sont implantés les centres préscolaires. Le projet répond à une réelle demande, dans des contextes socio-économiques « intermédiaires » et « complexes ». De plus le projet s'inscrit pleinement dans les politiques de développement de l'éducation de la petite enfance, au Cambodge et au Burkina Faso.

Efficacité :

Dans les deux pays, les équipes d'E&D et de ses partenaires sont performantes avec une bonne gestion de projet. Elles ont su s'adapter à des situations complexes et réorienter certains axes du programme (notamment la prise en charge des salaires des monitrices par l'Etat) en cours de route. Le choix stratégique de s'appuyer sur un partenaire local est justifié et intéressant, mais pose une question de posture entre pilotage du projet et accompagnement vers l'autonomisation.

Durabilité :

Les centres préscolaires sont pérennes, une dynamique est mise en place dans les deux pays, notons un risque de baisse d'inscription des enfants dans les deux pays.

Au Cambodge : Un risque de perte de la qualité du suivi des monitrices, pourrait entraîner un départ de celles-ci vers des emplois mieux payés, et par là même ralentir la dynamique impulsée dans les communautés au désavantage de l'inscription des enfants.

Au Burkina Faso : Les 6 premiers mois de 2016 verront l'arrivée d'éducateurs de jeunes enfants formés et rémunérés par l'Etat, ainsi que la signature d'une convention entre la mairie et les CEEP, qui confirmeront leur pérennité. Une sensibilisation auprès des familles en juin et septembre 2016 devrait confirmer et augmenter le nombre d'enfants inscrits.

2. SYNTHÈSE

L'évaluation porte sur un programme multi pays de « renforcement des capacités d'acteurs non étatiques engagés dans la promotion de l'éducation préscolaire non formelle dans les communautés périurbaines défavorisées du Burkina Faso et du Cambodge de 2011 à 2015 ». Ce programme est cofinancé par l'AFD et l'Union européenne, et concerne les zones péri urbaines de Ouagadougou et Phnom Penh. Le programme a implanté 15 EMC (écoles maternelles communautaires) autour de Phnom Penh et 12 CEEP (centre d'éveil et d'éducation préscolaire) autour de Ouagadougou.

Dans les deux pays, le programme petite enfance (PE) a comme visée de permettre aux enfants (de 3-6 ans) des communautés défavorisées d'accéder à une éducation préscolaire de qualité et de sensibiliser leur famille autour de l'éducation des jeunes enfants. Pour réaliser cette « visée », la méthodologie d'E&D se base sur l'implication des communautés et des familles dans le processus de gestion et de pérennisation des centres préscolaires. Les membres des communautés sont rassemblés en Comité de soutien Préscolaire (CSP) au Cambodge ou en Comité de gestion (COGES) au Burkina Faso. Ils ont en charge la gestion courante des centres préscolaires. Ils ont été accompagnés à élaborer un modèle économique hybride « tenable », entre fonds propre et prise en charge des salaires du personnel éducatif par l'Etat. Le recrutement des monitrices s'est fait dans les communautés, elles ont été formées et accompagnées en fonction des standards de chaque pays (en terme de curriculum, d'approche pédagogique, de nombre d'enfants dans les classes). Des supervisions ont été proposées pour renforcer leurs compétences.

Au Cambodge, les monitrices témoignent d'un sentiment d'appartenance au « corps » de monitrices communautaires, et se sentent valorisées par les communautés pour leur action en faveur de l'éducation. Alors qu'au Burkina Faso, les monitrices employées au démarrage du projet seront remplacées dès la rentrée 2016 par des éducateurs de jeunes enfants (EJE) formés par l'Etat.

Le programme est mis en œuvre par un partenaire local dans chacun des pays. Krousar Yoeung (KRY) au Cambodge et l'Association de Soutien aux enfants en Situation Difficile (l'ASECD) au Burkina Faso. Ce qui répond à un objectif du programme qui est de renforcer les compétences et l'autonomie d'« acteurs non étatiques locaux travaillant dans la petite enfance ».

Au Cambodge et au Burkina Faso, le programme a bénéficié de deux évaluations à mi-parcours, qui ont permis de « réguler » les actions en cours. Réalisée entre novembre 2015 et mars 2016, cette évaluation cherche à répondre aux attentes suivantes :

- Évaluer l'efficacité de l'approche méthodologique et de l'implantation des centres préscolaires, avec une attention particulière sur le changement de représentations des familles, l'implication des communautés.
- Apprécier les effets du renforcement technique et organisationnel des partenaires locaux, et du « transfert » d'une partie de la gestion des centres préscolaires aux autorités locales. Avec une attention, pour l'appropriation du « processus » mis en place autant par les partenaires locaux que par le transfert des grandes « lignes » philosophiques du projet aux autorités locales
- La pérennité des centres préscolaires repose sur un modèle «hybride» : économique (fonds propres et subvention de l'Etat), de gestion (comité de soutien ou de gestion communautaire, direction, autorités locales). Une attention sera portée sur les liens entre les monitrices, les comités de gestion, les autorités locales.

Pertinence

Les choix des zones géographiques où sont implantés les EMC au Cambodge et les CEEP au Burkina Faso se sont faits à partir d'études pour définir les zones périurbaines les plus défavorisées. L'emplacement des centres préscolaire répond à un besoin réel en matière d'éducation des jeunes enfants. L'évaluation a constaté la réhabilitation et rénovation de 15 EMC autour de Phnom Penh et la construction de 12 CEEP en zone périphérique de Ouagadougou.

Ces réhabilitations ou constructions ont été accompagnées de la formation et du renforcement de comités de gestion, ainsi que des parents « médiateurs » au Cambodge ou d'Association de mères d'enfants (AME) au Burkina Faso, en appui aux comités de soutien. Dans les deux pays, des monitrices préscolaires communautaires ont été recrutées et formées. Les centres préscolaires sont mis en place au sein d'école primaire ou à proximité, dans le but de faciliter le continuum entre le préscolaire et le primaire. La réhabilitation ainsi que le renforcement des compétences des CSP (Cambodge), des COGES(Burkina Faso) et des éducatrices d'un point de vue, gestionnaire, financier et pédagogique, se sont réalisés sur une période graduelle de 3 ans.

L'impact

L'impact du projet est « remarquable » dans les deux pays. Le Burkina Faso peut ajouter 12 CEEP mis en place par E&D et l'ASECD, aux 95 CEEP publics existants dans le pays. **Le taux de préscolarisation dans les zones où le projet s'est implanté est passé à 34 % contre 4 % au plan national.** Les dynamiques de scolarisation dans ces zones ont été inversées, le taux d'inscription en préscolaire est de 34 %, d'après les principaux acteurs rencontrés par l'évaluation, il vient en deuxième après le primaire 70 % le post primaire est à 7-10 %. Le projet a permis au travers des formations et des temps de coaching d'effectuer **le renforcement des compétences nécessaires pour les CSP et les COGES**, en matière de gestion prévisionnelle et de recherche de fonds. Lors de notre visite au Cambodge, nous avons pu constater que **14 EMC sont autonomes (financièrement et en terme de gestion).** La dernière le sera à partir de janvier 2016. **Les CEEP du Burkina Faso seront complètement autonomes dès le premier trimestre 2016,**

qui verra l'affectation d'éducateur de jeunes enfants formés et rémunérés par l'Etat. La convention entre les mairies et les CEEP est signée au 1^{er} février 2016. Elle valide la mise à disposition des EJE fonctionnaires par le Ministère.

L'impact en matière de changement de « représentation »

Le contexte du préscolaire est presque identique dans les deux pays. Il est surtout développé dans les zones urbaines au travers de centres privés. En zone rurale ou péri urbaines, il est presque inexistant. Pour les familles le préscolaire ne représente pas une nécessité. La priorité est mise sur l'enseignement primaire pour les familles qui peuvent inscrire leurs enfants dans un cycle scolaire. L'enjeu de l'implantation des centres préscolaires était de rendre accessible des centres préscolaires au plus défavorisés et de participer à un changement de représentation dans les deux pays autour de l'enseignement préscolaire. La mission a pu constater que ce changement était « opérant » avec quelques nuances pour les deux pays. Les études auxquelles nous avons eu accès et les entretiens que nous avons réalisés auprès des familles montrent que les parents ont un souci d'une approche pédagogique respectueuse des besoins des jeunes enfants. Ils apprécient particulièrement, l'apprentissage des règles de vie en collectivité, du respect face aux aînés, d'apprentissage des gestes d'hygiène corporelle. Ils remarquent dans les deux pays, que le passage au préscolaire est un facteur de réussite pour les apprentissages du primaire. Nous avons pu constater qu'au Cambodge, apparaissait une certaine crainte envers la scolarisation des plus petits (3 ans). Elle se traduit dans le témoignage de certains parents, et par la baisse du nombre d'inscriptions pour les petites sections. Cette crainte n'est pas ressortie des entretiens réalisés au Burkina Faso.

Enfin, ce changement de représentation nécessite une temporalité. La première année, bénéficie d'un effet de gonflement lié au démarrage du projet. Les deuxièmes et troisièmes années, le nombre d'enfants inscrits baisse sensiblement, ce qui peut être compris comme le nombre réel de familles sensibilisées au préscolaire. Il faut attendre un effet d'entraînement des familles, qui peut se faire sentir au bout de 3 ans, et notamment lorsque les résultats en primaire des enfants scolarisés en maternelles apparaissent. Les campagnes de sensibilisation sont également à continuer sur les 3 années, afin de renforcer cet effet d'entraînement.

L'évaluation constate que dans les deux pays, ce changement de représentation a lieu, les centres préscolaires sont jugés de manière positive et nécessaire par les communautés.

Efficacité :

L'approche méthodologique est efficace dans les deux pays. En tout 2784 enfants au Cambodge, et 2596 enfants au Burkina Faso ont pu profiter des centres préscolaires. Nous pouvons ajouter qu'au Cambodge, 75 membres des 15 comité de soutien, ont profité de formation, de suivi et coaching pour la gestion des EMC, au Burkina ce sont 12 COGES et AME (association des mères d'élèves) qui ont également profité de ces temps de formations et de suivi. La participation des membres de la communauté à ces comités de suivi et de gestion participe au développement général des communautés, puisque les membres se sont formés à des outils de gestion comptables et d'organisation interne, à réaliser des campagnes de « plaidoyer » pour la recherche de fonds, à participer à des recrutements et « gérer » les ressources humaines et les problématiques qui

peuvent en découler. Notons que certains membres de ces comités de suivi sont analphabètes. La participation au comité de suivi et de gestion des centres préscolaires est donc un formidable outil tant au Cambodge qu'au Burkina Faso de développement des communautés. L'évaluation a pu constater des différences entre les deux pays, au Cambodge, la dynamique communautaire semble avoir été plus facile à mettre en place. Alors qu'au Burkina Faso, des problématiques sont apparues auprès des COGES, liées aux contextes et aux événements politiques, mais aussi liées à une plus grande disparité de structures « sociologiques » des communautés, et des enjeux de « pouvoir », autour de la gestion (organisationnelle et financière des CEEP).

L'autonomie des centres préscolaires

Les 5 années de réalisation du programme ont été mises à profit, l'autonomie des centres préscolaires est réelle. L'évaluation a pu constater que cette autonomisation au Burkina Faso a nécessité un peu plus de temps qu'au Cambodge, elle sera effective complètement au 1^{er} semestre 2016 avec la signature et l'opérationnalisation de la convention (faite au 1^{er} février 2016) de rétrocession avec les autorités publiques concernées. L'équipe d'E&D a très bien su ajuster son projet en vue de cette autonomisation. Dans les deux pays les Activités génératrices de revenus n'ont pas rempli les besoins de départ en fonds propres pour l'autonomie financière, l'équipe d'E&D et ses partenaires ont renforcé « la rétrocession » vers les autorités locales. Le projet est allé vers une prise en charge des salaires du personnel éducatif, dans le cadre de la décentralisation au Cambodge et au Burkina Faso. Cette prise en charge des salaires n'était pas prévue au démarrage du projet au Cambodge, au Burkina Faso dès le début était prévu un binôme EJE, monitrices, faute de moyen les monitrices ne sont pas reconduites. Cette prise en charge des salaires constitue les bases d'une autonomie financière pérenne des centres préscolaires dans les deux pays. De plus, cela contribue à la « responsabilisation » des autorités locales vis-à-vis des EMC et des CEEP, qui croisent les « grands » textes nationaux en matière de politique et d'objectifs à atteindre pour le développement d'activités de qualité en faveur des jeunes enfants et de leurs familles, mais également en matière de politique de décentralisation (qui sera un élément clé dans la stratégie de prise en charge des monitrices au Cambodge).

Dans les deux pays, la formation et le suivi des monitrices sont nécessaires et plus que pertinents. Les monitrices font le lien entre ce qu'il se passe dans l'école et les familles des communautés. Au Cambodge, elles participent « pleinement » aux sensibilisations des familles pour l'intérêt du préscolaire. Au Burkina Faso, les monitrices engagées pour la période de démarrage du projet (2 ans en moyenne) ont moins joué ce « rôle » de continuité entre l'école et les communautés.

Transfert de compétence

Pour les partenaires locaux

L'histoire entre E&D et KRY au Cambodge et l'ASECD au Burkina Faso n'est pas la même. E&D accompagne KRY depuis 2001. Le partenariat avec l'ASECD s'est mis en place pour la réalisation du programme. L'histoire diverge en termes de connaissance des spécificités de chacun et en construction d'une méthodologie commune pour la réalisation du projet. Cependant E&D a très bien su s'adapter aux besoins des deux partenaires que ce soit en renforcement de gestion interne, que dans le renforcement des compétences techniques et pédagogiques pour le bon déroulement du projet. D'autre part, il est à noter la complexité d'un double objectif : répondre aux attendus de

pérennisation de centres préscolaires et les croiser avec l'objectif de « renforcement des compétences techniques » du partenaire. L'évaluation a pu constater que ce travail croisé a mieux fonctionné au Cambodge qu'au Burkina Faso, lié à une meilleure connaissance partenariale. Mais aussi parce que les deux partenaires ne disposent pas en interne des mêmes compétences pour favoriser l'autonomisation des centres préscolaires.

Pour les autorités locales

Nous l'avons vu plus haut, E&D a très bien su réajuster le travail auprès des autorités locales en les incitant à prendre en charge le salaire des monitrices dans le cadre de la politique de décentralisation au Cambodge. Au Burkina Faso, de nombreux efforts ont été déployés pour l'affectation effective d'éducateurs de jeunes enfants de l'Etat copte tenu du changement de Ministère (Du Ministère de l'action sociale et de la solidarité internationale au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation).

L'approche d'E&D, se concentre aussi sur la « dynamisation » du travail en réseau (le NECCD au Cambodge et les cadres de concertations au Burkina Faso). Au Cambodge, le travail en réseau permet de regrouper les acteurs non étatiques et les autorités locales. En plus d'une meilleure connaissance des pratiques de chacun, ce travail permet aussi une « harmonisation » avec les directives nationales. Au Burkina Faso le travail en réseau en est au début, E&D est reconnu pour son expertise en matière de petite enfance.

Le travail d'E&D dans les deux pays a favorisé une implication des autorités locales pour le développement du préscolaire dans des zones péri urbaines, où aucun service public de ce type n'était proposé. Cette implication (prise en charge des salaires, suivi des monitrices et EJE, reconnaissance des centres, par les autorités) est un critère essentiel pour la durabilité des EMC et CEEP.

Des enseignements transversaux généraux

- L'implantation des centres préscolaires dans ces zones péri-urbaines est pertinente, et permet aux communautés vulnérables de bénéficier d'un enseignement de qualité, et de favoriser les chances de réussites des enfants en primaire. De plus, par les actions externes (gestion, AGR, relation auprès des autorités locales), cette implantation participe au développement des communautés.
- Une gestion saine financière et organisationnelle est un facteur de réussite des centres préscolaires. L'autonomisation se base sur un modèle économique hybride, avec des fonds propres (AGR, frais d'inscription), et des fonds publics (pour le salaire du personnel éducatif). Au Cambodge le choix a été fait de ne pas demander de frais d'inscription, alors qu'au Burkina Faso, ces frais sont présents depuis l'ouverture des centres, leurs augmentations dans les premières années peut être facteur d'une baisse d'inscription.
- En termes de gestion interne, dans les deux pays, elle se partage entre les CSP, COGES, et les directeurs des centres préscolaires. Alors qu'au Cambodge cette gestion ne semble pas poser de difficulté, au Burkina Faso, il est apparu nécessaire de contribuer à l'émergence

d'instances de pouvoir et de contre pouvoir entre les COGES, les directeurs de CEEP et les mairies.

- Au niveau pédagogique, l'approche d'E&D a permis de former des monitrices communautaires, et ainsi de proposer une pédagogie correspondant aux normes du pays. Au Cambodge, le centre de ressource (de KRY) a permis l'échange et la formalisation des pratiques pédagogiques. Il a largement contribué au sentiment d'appartenance des monitrices. Au Burkina Faso, les monitrices ont été formées selon les standards éducatifs du pays.
- Le changement de représentation des familles vis-à-vis du préscolaire a lieu, mais nécessite une temporalité de 2 à 3 ans.

Recommandations :

Nous l'avons vu, les EMC au Cambodge et les CEEP au Burkina Faso sont pérennes, cependant nous souhaitons émettre les recommandations suivantes :

Au Cambodge :

Pour les monitrices :

- Accentuer la recherche d'augmentation des salaires (plaidoyer, avec campagne de sensibilisation),
- Utilisation de la lettre aux monitrices pour valoriser les initiatives pédagogiques, les parcours des monitrices,
- Diffusion de supports pédagogiques : fiche de jeux et d'activités, d'histoires,
- Favoriser l'échange et l'émergence de nouveaux contenus pédagogiques notamment en les construisant à partir des éléments de la vie quotidienne ou culturelle pour construire des routines pédagogiques,
- Attention aux « évaluations » des compétences des élèves réalisés par les monitrices (risque d'accentuer l'écart entre les bons et mauvais élèves),
- Attention aux nombres d'enfants inscrits. Si le nombre est trop bas, il y a un risque de perte de dynamique communautaire. Si le nombre est trop élevé (au-dessus de 35 par classe), il y a un risque de perte de qualité pédagogique.

Pour les familles :

- Continuer à « travailler les représentations » notamment pour les enfants âgés de 3 ans.,
- Campagne de sensibilisation en juin et en septembre (fin et début d'année scolaire) réalisée par les monitrices et les CSP,
- Continuer d'intégrer les parents dans les activités scolaires et extrascolaires (initiation cuisine, etc.),
- À l'aide des CSP et des monitrices, repérer les familles qui n'inscrivent pas les enfants à l'école pour les sensibiliser.

Pour Krousar Yoeung

- Construire un modèle économique hybride pour aller vers plus d'autonomisation financière,
- Participation à des séances d'échanges et d'analyses des pratiques pédagogiques à partir de séances filmées,
- Proposition pour les professionnels de la petite enfance d'ateliers de pratiques pédagogiques avec des experts de pratiques culturelles et créatives (yoga, art, contes).

Pour le centre de ressource :

- Consolider la réflexion et les allers retours entre le terrain et les instances de réflexion, formalisation des pratiques et de décisions,
- Développer la vente de jeux,
- Assurer une animation du lieu : au travers des temps de formation autour des apports du jeu d'un point de vue social, affectif et cognitif.

Au Burkina Faso :

Assurer une phase de sortie du programme de janvier à juin 2016 :

- S'assurer que les Éducateurs de jeunes Enfants (EJE) sont affectés par l'État dans tous les CEEP, organiser une rencontre entre les directeurs, EJE et COGES,
- La convention de rétrocession est formalisée, validée et opérationnelle (à partir de février 2016). L'enjeu de cette phase de sortie et de s'assurer que la convention et son application considère les réalités des CEEP en terme de gestion hybride (communautaire et municipale),
- Organiser un nouveau temps de sensibilisation auprès des familles en juin 2016,
- S'assurer que les COGES augmentent les frais d'inscription de manière acceptable,
- Être présent lors de l'évaluation de la gestion des CEEP par la mairie en juin, pour pouvoir faire médiation en cas de mauvais résultats, ou de volonté de réappropriation par la mairie de la gestion financière des CEEP.

Articulation avec le futur projet :

Le prochain projet d'E&D souhaite favoriser une amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire à travers des supports pédagogiques et renforcements des capacités des professionnels du secteur.

Pour le futur projet :

- Articuler les réalisations du futur projet au travail des CEEP implantés par E&D. Ce qui peut assurer un suivi post projet, et être un terrain d'expérimentation connu et pertinent pour le futur projet,
- Reproduire le processus de réflexion et de formalisation de pratique du Cambodge pour travailler les futures fiches pédagogiques (ex : allers retours entre la théorie et la pratique, utilisation de supports vidéo pour des ateliers de réflexion sur la pratique),
- Utiliser les réseaux petite enfance pour favoriser les allers retours entre le terrain et les instances de réflexion et de formalisation,

- Utiliser les supports de création et de diffusion de jeux pour travailler au continuum des deux grands modèles d'apprentissages : le comportementisme et le socioconstructivisme (voir tableau annexe).